

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE Parc éolien Champeaux Nesle la reposte

De : >

Date : 01/07/2023 à 23:03

Pour : ddt-participations-public@marne.gouv.fr

A l'attention de Monsieur JAQUINET, commissaire enquêteur.

Monsieur,

Au nom de l'ASERC-51 nous opposons totalement à ce nouveau projet.

Le Sud-Ouest-Marnais est complètement défiguré par le nombre d'éoliennes déjà construites, un millier environ entre les construites et les autorisées, (depuis quelques mois de multiples parcs sont en enquête publique) mais les promoteurs n'en tiennent pas compte, ils s'occupent de leur parc et des anciens construits avant le début de leur étude, donc ils ne voient pas la saturation et l'encerclement. Malheureusement nous, les habitants, nous bougeons sur le territoire et nous sommes écrasés par ces machines de plus en plus hautes et de plus en plus puissantes.

La Marne a la plus forte densité d'éoliennes de France et uniquement dans le Sud du département et non dans la Champagne viticole de renom qui n'en veut pas (Charte UNESCO)

Les clignotements nocturnes sont intolérables

Notre paysage vallonné disparaît sous les pales qui tournent ou pas. Plus on plante d'éoliennes moins le rendement est bon, avec le réchauffement climatique les vents sont moins puissants.

Ces quinze derniers jours, elles ont peu tourné.

Les promoteurs annoncent des rendements sans tenir compte du facteur de Charge qui n'est que de 20%.

Les habitants sont encore dociles mais ils pourraient eux aussi se rebeller. Le calme précède la tempête.

Ne respectant pas les habitants, les promoteurs respectent encore moins la faune, l'avifaune et la biodiversité.

Pourquoi accorder l'autorisation de construire des éoliennes Siemens Gamesa quand on sait qu'elles fonctionnent mal: vibration des pales et vibration du rotor. Les voisins des éoliennes vont entendre des bruits très désagréables.

L'ASERC-51 s'oppose fermement à ce nouveau projet pour toutes ces raisons.

Cordialement